

Canicule : aurons-nous un jour un service public de l'ombre ?

Weronika Zarachowicz

Alors que la France subit déjà la troisième canicule de l'année, l'urbaniste et économiste Isabelle Baraud-Serfaty appelle à préserver la ressource rare et infrastructure "éminemment politique" qu'est l'ombre, afin de rafraîchir les villes.

L'urbaniste et économiste Isabelle Baraud-Serfaty aime traquer tout ce qui paraît déconsidéré et qui pourtant, devient source de valeur pour peu qu'on y prête attention. Autrice d'un essai enthousiasmant sur les trottoirs (*Trottoirs ! Une approche économique, historique et flâneuse*, éd. Apogée, 2023), elle s'est récemment intéressée à l'ombre. Dans un article consacré à son partage dans les villes réchauffées d'aujourd'hui et de demain (éd. La Fabrique de la cité, 2025), elle propose notamment l'idée d'un service public... de l'ombre. Car, oui, dans un monde en réchauffement accéléré, affirme cette professeure à l'École urbaine de Sciences po, également à la tête d'une agence de conseil en économie urbaine, l'ombre est une ressource rare et vitale, un enjeu de justice et de démocratie, qu'il est urgent de protéger et partager.

Pourquoi vous êtes-vous intéressée à l'ombre ?

Étrangement, j'en ai eu l'idée en travaillant sur la neige en ville ! En février 2024, je me suis rendue au Québec, qui vivait le deuxième hiver le plus chaud depuis qu'on y mesure les températures. Paradoxalement, le fait qu'il y ait moins de neige augmentait les coûts de déneigement car le trottoir, à cause d'effets de gel-dégel, était devenu beaucoup plus dangereux. La province a alors assisté à une forme de politisation de la neige, avec de gros enjeux de financement, alors que les finances sont très contraintes — le déneigement à Montréal est un service de la ville depuis 1905 —, et de sécurité. Fallait-il déneiger au bout de vingt-quatre ou de quarante-huit heures ? Fallait-il donner la priorité aux voiries principales, aux pistes cyclables, aux trottoirs ? Les habitants devaient-ils continuer à se déplacer ?

Je m'intéresse beaucoup à la ligne de partage entre ce qui relève du collectif et de l'individu, comment elle évolue dans le temps et comment faire le lien entre finances locales, évolution des services publics locaux et changement climatique. J'ai donc travaillé sur ce sujet du déneigement avant, un an plus tard, de faire le parallèle avec l'ombre. J'étais à la Biennale d'architecture de Venise où plusieurs pavillons étaient consacrés au réchauffement. Celui du Bahreïn, intitulé « heatwave » (canicule), avait reçu le Lion d'or en proposant un « pavillon d'ombre temporaire » et l'idée de « communs thermiques ». J'ai formulé l'hypothèse que l'ombre est au soleil ce que le déneigement est à la neige.

L'urbanisme, normalement, est toujours situé : c'est ici et pas là. L'ombre ajoute la question du temps, (...) ce n'est pas la même le matin ou le soir.

Et vous avez vite compris que l'ombre était bien plus complexe à saisir que le déneigement !

Ombre et neige convoquent toutes deux de puissants imaginaires, mais je ne pensais pas que l'ombre serait si compliquée... Quand on l'analyse d'un point de vue économique et urbanistique, on comprend que le déneigement est un service, comme l'entretien des espaces verts, alors que l'ombre est une infrastructure, à préserver, mais aussi à fabriquer, entretenir, et partager. Ce qui la rend éminemment politique. Car elle permet aussi de conserver l'accessibilité des espaces publics, la mobilité, quand il fait très chaud.

Mais elle peut être très perturbante pour un urbaniste. L'urbanisme, normalement, est toujours situé : c'est ici et pas là. L'ombre ajoute la question du temps. Car elle existe à un endroit T, mais ce n'est pas la même le matin ou

le soir. Elle apparaît, et disparaît.

Par ailleurs, en tenir compte m'a permis de comprendre à quel point notre approche actuelle s'inscrit dans l'héritage de l'urbanisme moderne, qui s'est affranchi des conditions géographiques et météorologiques, du climat, de la topographie, des ressources locales ! Dans nos villes de plus en plus chaudes, l'ombrage, précisément, nous rappelle qu'il faut revenir au milieu de vie.

C'est quand même étonnant de voir la multiplication des réglementations sur les passoires thermiques et l'absence d'anticipation face à la (sur)vie dans des bouilloires thermiques ! Les climatologues et prévisionnistes envisagent une augmentation de + 4 °C des températures en France en 2100, avec des pointes localement autour de 48 degrés, et dix fois plus de jours de chaleur qu'aujourd'hui. Rafraîchir les villes est une urgence. Comme le dit le journaliste américain Sam Bloch (auteur de *Shade : The Promise of a Forgotten Natural Ressource*, éd. Random House, 2025), l'ombre est au XXI^e siècle une ressource rare et un droit à protéger, comme celui à l'air pur et à l'eau potable.

Dans des villes-fournaies, la valeur de l'ombrage augmente à chaque degré !

Quelles sont les conséquences de cet appel à protéger l'ombre ?

L'économie urbaine peut être définie comme l'art du partage des richesses, et donc aussi du partage des raretés, au service de la ville, du vivre-ensemble. Or avec l'ombre, nous sommes peut-être en train de vivre une inversion des raretés.

Certes, comme dit l'architecte David Mangin, le soleil vaudra toujours plus cher que l'ombre, parce qu'on peut construire l'ombre, alors qu'on ne peut pas fabriquer le soleil. Et puis, celle-ci a tellement été dévalorisée dans une grande partie du monde occidental, et n'est quasiment jamais abordée sous un angle économique. Mais dans des villes-fournaies, la valeur de l'ombrage augmente à chaque degré ! Dans son rapport sur les terrasses dans le domaine public, publié en 2025, la Cour des comptes rappelle le principe de non-gratuité du domaine public, et le fait que pour l'instant, la valeur des terrasses dépend du soleil. Il y a une dizaine d'années, les surfaces côté ensoleillé des Champs-Élysées se louaient plus cher que celles à l'ombre. Mais cela ne va-t-il pas s'inverser dans un Paris à 50 degrés ?

L'ombre a une valeur économique, elle peut être privatisée, vendue ou louée — comme les parasols et transats sur les plages dans les stations balnéaires. Et elle a un coût, parce que c'est une infrastructure. Autrement dit, elle fait partie de cet ensemble d'aménagements et d'équipements qui permettent l'activité technique et économique d'une collectivité. Le trottoir est ainsi à la ville ce que le tuyau d'eau est à la distribution de l'eau : un objet matériel qui lui permet de fonctionner. L'ombre a, elle aussi, une forte dimension matérielle. La définir comme une infrastructure politique oblige à se poser la question clé de l'urbanisme : qu'est-ce qui relève du public et de l'individu, qu'est-ce qu'on met en commun, entre qui et à quelle échelle ?

D'autant plus que l'ombre est très inégalement partagée : plus on est pauvre, moins on a d'ombre, rappelle un article paru dans la revue *Nature* en 2026, qui a comparé l'ombragement des trottoirs dans une dizaine de villes dans le monde...

L'ombre est un marqueur d'inégalité sociale, qui montre bien combien il y a convergence entre justice sociale et justice climatique. La récente pétition « Pas de volets, pas de loyers » (<https://www.change.org/p/pas-de-volets-pas-de-loyer-fb133bc9-c67c-48ce-9c47-3567fd80b92a>) », soutenue par l'association Droit au logement, en est un autre exemple récent. Le chercheur états-unien Mike Davis défendait une « *politique radicale de l'ombre* ». Et Lesley Lokko, une architecte ghanéenne écossaise, alerte sur les menaces faites à l'ombre, qu'elle définit comme « *ressource publique* », avec l'urbanisation rapide et explosive en Afrique. Cette « *guerre contre l'ombre* » est alimentée par la hausse de la valeur des terres et une faible gouvernance en matière d'urbanisme.

Des municipalités pourraient décider de créer un service public de l'ombre (...), exercé en régie ou en délégation de service public.

Vous proposez l'idée d'un service public de l'ombre ?

À partir du moment où l'ombre devient une ressource précieuse, de plus en plus menacée pour les citoyens, on peut se demander si c'est à la collectivité de s'en saisir ou non. Lors de la campagne pour la Mairie de Paris, le candidat

Emmanuel

Grégoire

(<https://www.telerama.fr/television/>)

Firefox <https://nouveau-europresse-com.scpo.idm.oclc.org/Search/ResultMobile/1au-second-tour-des-municipales-l-impensable-s-est-produit-un-candidat-a-velo-7030288.php>) a affirmé qu'un trottoir sur deux devrait être à l'ombre. Alors, chaque bout d'ombre doit-il être financé de manière individuelle ou collective ? Les terrasses par exemple, sur ou le long des trottoirs, sont financées par les restaurateurs, mais on pourrait imaginer que l'ombrage soit pris en charge par la collectivité locale.

Une autre possibilité consisterait en un service de distribution de l'ombre, inspiré de celui de l'eau. La distribution de l'eau n'a pas toujours été un service public. Elle l'est devenue à partir des années 1830, avec la montée des enjeux liés à l'eau potable et des idées hygiénistes à la suite de l'épidémie de choléra. Des municipalités pourraient décider de créer un service public de l'ombre sur ce modèle, exercé en régie ou en délégation de service public. L'infrastructure ne consisterait pas en des canalisations enterrées mais serait composée de tout l'éventail d'ombrages à notre disposition et des services d'entretien associés : canopée des arbres, ombrières artificielles, ombre à grande ou petite échelle (à Séville, le Metropol Parasol couvre 11 000 mètres carrés), mobiliers d'ombrage fixes ou mobiles, etc.

Voilà quelques exemples de scénarios de « communs » de l'ombre parmi d'autres. Il faudra en imaginer les modes de financement, d'organisation. Aujourd'hui, la gestion des espaces publics est pensée de façon totalement segmentée sur la base d'espaces qui ne sont plus ceux d'aujourd'hui — gestion des espaces verts, de l'eau, etc. Mais nous sommes dans un moment de bascule. Une partie de ce que j'énonçais comme des vérités il y a quelques années est devenue obsolète, comme quand je disais à mes étudiants qu'un aménageur transforme un bout de terre agricole qui ne vaut rien en un morceau de ville qui vaut beaucoup... Ce n'est plus le cas. Dans cette grande bascule, l'ombre prend de plus en plus de valeur, et son accès se transforme en enjeu démocratique. Nous sommes en train de comprendre qu'un espace public non ombragé peut devenir inhabitable. Or, une ville sans espace public habitable, c'est une ville privatisée, comme le sont les « gated communities », ou c'est une ville qui ne fonctionne plus.

This article appeared in Télérama (site web) (<https://www.telerama.fr/debats-reportages/canicule-aurons-nous-un-jour-un-service-public-de-l-ombre-7032026.php>)

Illustration(s) :

À Paris, le 26 juin 2026 en pleine canicule, des gens se protègent du soleil à l'aide de parapluies et de chapeaux. Photo Gauthier Bedrignans/Hans Lucas

© 2026 telerama.fr. Tous droits réservés.
The present document and its usage are protected under international copyright laws and conventions.
OCtYHes76CsUiEPTVkcNC2IQkFScrcR_qFGmXejbqT8w-dPqy7wDITOs6IMeOG2IOi5bPX6-o8oXMKRSooGfSujigXyocpka2Q3TfAh-5RSUUZDA5

news·20260712·TAW·edd×ctrfr×c20260712×cea3c0694702ee96a43c79ca6a583eed8b67dfb3a